



SOCIÉTÉ  
VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE  
ET D'HISTOIRE

---

**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Avril-Juin 2014

**Programme des conférences** qui auront lieu à 14 h. 30 au  
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 26 avril 2014 : Paul BERTHOLET nous fera redécouvrir *Marteau, les frères de Limbourg et le dernier complexe sidérurgique du pays de Franchimont (1788-1822)*.

Le samedi 24 mai 2014 : Joël BAUM évoquera *Laurent-François Dethier*.

Le samedi 28 juin 2014 : Vincent GENIN nous rappellera *Les botanistes verviétois du 19<sup>e</sup> siècle*.



Le samedi 31 mai 2014 : Excursion de printemps de la Société royale des Archives verviétoise à Theux. Voir page 11 pour les détails concernant cette activité.



### **Bibliothèque**

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation le jour des conférences, de 13 heures à 14 h. 15. Elle se situe au Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du porche).



### **Avis**

Un certain nombre de nos membres ne sont pas encore en règle de cotisation pour 2014. Ils trouveront un point rouge à côté de ce texte et sont priés de verser un montant de 25 euros au compte de la société 068-2471503-67 (IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB). Merci d'avance.

## Le carnaval à l'époque française...

À nos ancêtres, les « Libérateurs français » apportaient la Liberté mais aussi certaines maladies car ils ne pratiquaient pas l'hygiène et véhiculaient la syphilis. Les autorités locales se sont trouvées dans l'obligation d'ouvrir des hôpitaux pour les malheureux défenseurs de la République. Si tous n'avaient pas reçu « un coup de pied de Vénus », beaucoup souffraient d'épuisement et de malnutrition et en mouraient. C'est ainsi que les Verviétois voyaient des cadavres sortir des locaux affectés aux soldats malades. Les militaires désignés brancardiers manifestaient très peu de respect pour les corps de leurs camarades défunts. Il n'est dès lors pas étonnant que leur façon de procéder ait été reprise dans un « rôle » lors du carnaval en 1795 :

« Le 20 février, jeudi des Carnavalles, la bande du sieur Mathias s'était déguisée à malades de soldats. On les déchargea comme les soldats avaient fait chez Dehalleux. Un d'entre eux était en chemise avec les jambes jusqu'au [mettons au bas du dos !] toutes

nues malgré la froideur excessive qui, ce jour-là, se faisait sentir. »

La reprise en mains de la société décidée par Bonaparte premier consul n'empêcha pas la poursuite de la tradition carnavalesque. Au nom de la Liberté, on reprit et même on amplifia la licence des mœurs. Le bourgmestre David voulut faire un exemple ; il détaille son action dans le rapport qu'il envoie, le 1<sup>er</sup> mars 1802, aux autorités supérieures :

« L'an X de la République française du mois de ventôse le dixième jour, nous, maire de la commune de Verviers accompagné du commissaire de police et des citoyens dont les noms suivent que nous avons invité de nous seconder dans l'exercice de nos fonctions pour le maintien de l'ordre en faisant des patrouilles, savoir L. Nantulle fils, chef de patrouille ; L. Damseaux, notaire ; Dechamps fils, Huberty fils, Caro fils, Boulard, Saive, Dasse, Pirard, Doyen, Cornet, Defawe, fusiliers.

Arrivés en faisant notre tournée sur la place du Martyr, nous avons rencontré deux masques poursuivis par les cris du peuple

pour le rôle ordurièrement infâme qu'ils exerçaient. Un, vêtu d'une simple capotte avec bas et souliers, sans chemise ni veste ni culotte montrait ses nudités et ses parties honteuses devant les maisons où il se trouvait du monde. L'autre travesti en femme avec des habits très en lambeaux offrait le premier à la pitié des citoyens en leur disant qu'il était son fils, qu'il se trouvait réduit dans cet état depuis qu'il avait servi comme conscrit dans les armées de la République. Ils faisaient ensuite tous les deux des gestes et des mouvements qui pourront être plus facilement développés par les nombreux témoins qui les ont vus ; entre autres maisons vis-à-vis desquelles ils ont exercé leur rôle se trouvait celle du juge de paix où il y avait une nombreuse société, celle du citoyen Ladot Boulanger.

Le maire arrêta ces deux hommes et leur fit ôter leurs masques. Le premier vêtu seulement de sa capote est Jean Thomas Crespin, né à Verviers, lainier de profession, âgé de 21 ans 1/2. Le second vêtu en femme est Paul Sante, aussi né à Verviers. Ils furent remis entre les mains de la gendarmerie avec ordre de

les reconduire de suite dans une chambre de la maison de dépôt.

Cette opération terminée, nous continuâmes notre tournée dans la rue des Rennes, vis-à-vis de la maison du citoyen Pierre Grosfils nous aperçûmes sur la chaussée vis-à-vis les maisons Hardy et Rigaux et celles avoisinantes deux autres masques dont le rôle affreux portait une funeste atteinte aux mœurs publiques : l'un d'un sarreau blanc et d'un pantalon et découvrait lorsqu'il était devant une assemblée son derrière tout nu et de manière à montrer ses parties ; l'autre sous habit de femme venait avec un chiffon de papier lui torcher le cul et montrait ensuite aux spectateurs indignés et scandalisés le chiffon barbouillé.

Le maire arrêta les deux masques, les démasqua : le premier s'est trouvé Pierre Dery, cardier de profession, âgé de 27 ans et marié. Son compagnon était Dieudonné Herman, cardier, né à Liège. Le maire ordonna à la patrouille de tenir au milieu d'elle ces individus jusqu'à ce que la tournée finie, ils fussent déposés au même endroit que les premiers arrêtés.

Poursuivant notre marche, nous arrivâmes dans la rue Sommeville. Là, des cris publics nous firent encore aisément entendre qu'il s'y trouvait des masques indécents. Mademoiselle Henriette Godin qui se trouvait à la fenêtre du citoyen Biolley, nous parut surtout extrêmement scandalisée et nous voyant embarrassés de savoir de quel côté nous dirigerions nos pas pour saisir ces détestables masques, elle nous montra de quel côté ils exerçaient leur rôle. Nous voyant à leur trousse, ils se sauvèrent dans la maison Bressy où nous les avons arrêtés.

Le rôle que jouaient ces masques est au dessus de ce que l'infamie a pu inventer de plus scandaleux : ma plume se refuse à le décrire. Il suffit pour en donner une idée de dire qu'il se composait d'un mélange affreux de montre de nudité, de gestes et des mouvements de sodomie. Le citoyen Longtain, huissier du juge de paix, et le citoyen Groulard d'Ensival ont dit entre autres au maire les avoir vus faire ce rôle devant plusieurs maisons où se trouvaient des assemblées nombreuses et notamment du citoyen Lieutenant à Hodimont.

Voici les noms de ces masques et la description de leur costume :

– Quirin Caro, tondeur à Hodimont, 35 ans, domicilié à Verviers : camisole blanc en lambeaux, petit gris, veste très déchirée rouge sans boutons, culotte très déchirée sans boutons, nouée avec une ficelle et fendue tout le long des cuisses, sans bas avec des petits souliers blancs, sans chemise, avec un bonnet de laine, ayant deux écheveaux, l'un bleu et l'autre couleur soie dans le col ;

– Etienne Piroton, 25 à 28 ans, tisserand, domicilié à Verviers depuis deux ans, né à Ensival, sorti des dragons de Bylande avec son congé, habillé en femme, bonnet de police, fichu au col, jaquette bleue, cotillons rapetassés, sans bas avec souliers ; sous le jupon, il portait une culotte de casimir noire ;

– Jean W. Wéber (ou Wibur) de Verviers, 27 ans, teinturier, camisole toute en lambeaux, grand pantalon d'une étoffe jaunâtre ligné, déchiré entre les cuisses, chemise ouverte, sans bas et petits souliers blancs, un bonnet velu.

Enfermés dans la maison de dépôt pour être conduits le

lendemain par la gendarmerie devant le substitut du commissaire du gouvernement pour le deuxième arrondissement de Malmédy ».<sup>1</sup>

Texte particulièrement intéressant que celui-ci car il nous donne un petit tableau de la société verviétoise :

– Pour maintenir l'ordre, le maire Pierre David fait appel à douze auxiliaires. Pour la plupart, c'étaient vraisemblablement de solides jeunes hommes, fils de « bonnes » familles. Comme il s'agissait d'arrêter des masqués dont le salut était dans la fuite, il importait que les aidants soient en nombre et bons coureurs... ;

– Les masqués arrêtés sont des jeunes hommes âgés de 25 à 35 ans ;

– Leurs professions : laineur, cardier, teinturier, tondeur, tisserand, tous ouvriers du textile. Les deux cardiers étaient vraisemblablement « plankèts » (copains, compagnons de travail) ;

– Les masques : De vieux vêtements, en lambeaux ;

– Les « rôles » ont pour bases :

1. L'exhibitionnisme et la sodomie : la nudité est manifestation de virilité en même temps que de mépris par rapport à la pudeur très importante parmi les valeurs bourgeoises ;

2. La scatologie : la grossièreté des gestes et propos avec emploi fictif d'excréments afin de susciter un rire trivial ;

3. L'actualité : dénonciation de la conscription qui tombant sur les moins nantis était cause de misère pour leur famille ;

– Où ont lieu les « rôles » ? Dans les rues où se trouvent les maisons des bourgeois, des patrons (place du Martyr, rue des Rennes, place Sommeleville...). Les témoins cités font partie des familles bourgeoises: Grosfils, Godin, Biolley, Longtain, Lieutenant... ;

– De même, ne devaient pas faire partie du monde ouvrier les citoyens... que le maire a invités à le seconder pour le maintien de l'ordre en faisant des patrouilles.

Dans le chapitre qu'il a consacré aux réjouissances populaires à la même époque, Pierre Israël constate que la promiscuité n'est

<sup>1</sup> Pierre STEMBERT, dans *Histoire du Carnaval à Verviers ou la fabuleuse épopée de la Société des Fous*, p. 21-23, a résumé ce rapport où l'on constate quelques divergences, notamment dans les noms des masqués.

pas de règle entre membres de la bonne bourgeoisie et les gens du peuple. « Lors du carnaval ou à l'occasion de la kermesse, la bourgeoise fréquente les bals organisés à la salle Dutz ou par le commissaire Jardon, sinon par la Société littéraire, à l'hôtel de ville. Les gens du peuple [...] s'engouffrant dans les cabarets où ils boivent jusqu'à l'ivresse. Et pas seulement les hommes. »<sup>2</sup>

Le carnaval donnait occasion à ceux-ci, le plus souvent pris

<sup>2</sup> Pierre ISRAËL, *Verviers, Vingt ans sous la République et l'Empire*, in BSVAH, vol. LXIX, 1996, p. 319.

de boisson, de manifester publiquement leur mépris des valeurs bourgeoises. En même temps, dans les accoutrements, ils présentaient leur misère et dénonçaient la conscription à laquelle ils étaient astreints. L'autorité municipale ne pouvait tolérer semblables manifestations. Il importait de les empêcher et d'assurer l'ordre public qui protégeait d'abord la bourgeoisie.

Alex. DOMS

## Des livres susceptibles de vous intéresser

FELLIN (Christian), *Les Réfractaires à la Wehrmacht à Welkenraedt et dans les communes annexées*, Welkenraedt, chez l'auteur, 2013, 160 p., 15 €

Voici un livre très intéressant pour l'histoire de notre région.

Christian Fellin, membre de notre société, a voulu rappeler, peut-être en partant d'un « cas » familial, le sort de tous ceux qui, dans les « Dix Communes », ont dû affronter la menace de la conscription dans la *Wehrmacht*.

Je dirais d'abord un peu sévèrement, que les 55 premières

pages ne font que rappeler la situation générale, l'évolution de la guerre, des aspects plus belges, mais rien qui concerne cette région indûment annexée. C'est la tentation de tous les auteurs d'histoire régionale : se croire obligés de rappeler l'histoire du monde ou au moins l'histoire générale des années précédentes. Il y a déjà tant de livres généraux qu'il ne faut plus se fendre d'une introduction aussi longue.

Par contre, à partir de la page 56, nous découvrons un texte d'une grande richesse. D'abord, la situation locale avant

mai 1943 est rappelée. Pourquoi mai 1943 ? Parce que c'est le moment où les autorités du Reich se penchent sur cette région.

Nous repartons, sur le plan local, ce qui est intéressant, de la situation avant le 10 mai 1940, en passant par la période des alertes, l'invasion, l'exode, la capitulation et le retour.

Ensuite arrivent les décrets : 18 mai, 23 mai avec la définition de la nouvelle frontière, circulaire du 28 mai qui précise que les anciennes communes belges (les « Dix Communes ») sont aussi annexées : *Montzener Gebiet* et ancien Moresnet-neutre (La Calamine). L'auteur explique comment se fera l'administration locale. Il mentionne avec raison le peu de réaction à l'intérieur du pays et à Londres.

Les chapitres suivants restent aussi captivants : rationnement, enseignement, décret sur la nationalité et tant d'autres.

La résistance dans cette contrée n'est pas oubliée car elle est remarquable : filières d'évasion (leur plus beau fleuron), résistance passive, « Le Sou secret »... On aborde ensuite la question des réfractaires, mais les pages précédentes n'ont pas

été inutiles car elles ont planté le décor.

Réfractaires à la Wehrmacht à partir de la page 81. On y mentionne ceux qui ont été repris et fusillés, souvent engagés dans la résistance en « ancienne Belgique ». Il y a là une terrible liste de plus de 15 héros. Une autre liste impressionnante des réfractaires reconnus nous donne 348 noms.

Voilà un travail de recension très intéressant, jamais publié précédemment de façon systématique.

Enfin, sous l'intitulé modeste « Quelques histoires », nous pouvons suivre, ce qui pour moi est sûrement le meilleur du livre, le passionnant récit de la vie de 17 réfractaires. A mon avis, c'est une partie d'une très grande richesse humaine et historique. Et même c'est le meilleur morceau de l'ouvrage

Quelques brèves annexes suivent précisant les statuts de reconnaissance.

Au total, un ouvrage précieux.

CONRAADS (Daniel) et NAHOE (Dominique), *Sur les traces de 14-18 en Wallonie. La mémoire du Patrimoine*, Namur, Institut du



Patrimoine Wallon, 2013, 360 p., ISBN 978-2-87522-109-4, 45 €.

2014. Nous entrons en plein dans une année de commémoration et déjà un ouvrage remarquable retient notre attention.

On ne peut résumer cet ouvrage : il faut le lire et on le fait entièrement, avec passion.

Le sujet est bien délimité : montrer les traces, faire voir combien notre patrimoine est là pour rappeler les événements. On comprend donc que le livre soit bourré d'illustrations et de petits encarts informatifs, à côté d'un texte particulièrement soigné.

On démarre par « La fin d'un monde (1905-1914) » où sont évoqués les relations économiques entre Wallonie et Allemagne, les « voisins de Prusse Rhénane », la « latinité germanique du Pays de Liège », où l'on rappelle l'importance de l'immigration allemande à Verviers, enfin les positions fortifiées, l'invasion, la résistance des forts. Un chapitre important est consacré au « Sang des civils », titre particulièrement évocateur, et un autre à la bataille des frontières, avant d'arriver au « Front de la Lys à l'Yser ».

L'occupation avec tous ses problèmes est rappelée dans un volumineux article qui n'oublie ni la vie quotidienne ni l'exode de certains vers les pays libres ou neutres, ni la résistance, ni le sort particulier de Spa.

« Rebâtir la Wallonie » traite des suites directes : le suffrage universel et la loi des Huit Heures, avant d'envisager la reconstruction des zones dévastées.

Viennent alors une quinzaine de pages consacrées aux sentimentelles de la mémoire.

Le volume se clôt définitivement par une riche bibliographie, une liste des lieux de mémoire et une autre des associations de mémoire.

Sympa la présence d'un résumé en allemand, néerlandais et anglais.

Ouvrage incontournable et de grande qualité.

*Il était une fois 1914*, Stavelot, ETC et Abbaye de Stavelot, 2014, 64 p. cartonné, ISBN 978-2-87522-124-7, 15 €.

Douze dessinateurs se sont groupés pour produire une BD sur le thème de 1914 en Communauté Wallonie-Bruxelles.

Neuf histoires de cinq planches abordent successivement la mort du cavalier Fonck, les exactions allemandes à Stavelot et la résistance incarnée là-bas par les Grandprez, le sauvetage d'un soldat français à Rossignol, l'action de la Croix-Rouge à Namur, la conduite héroïque du caporal français Lefeuvre lors de la bataille de Tamines, les « Anges de Mons » dans les combats entre Britanniques et Allemands, un récit d'espionnage à Jodoigne, les passeurs et la clôture électrifiée de la frontière hollandaise, la faim à Bruxelles.

Les neuf brefs récits traitent soit de faits réels, soit de faits inventés mais inspirés de situations ou de personnages bien réels.

On a veillé au « cosmopolitisme » puisqu'on voyage de Mons à Namur, Stavelot, Jodoigne ou ailleurs encore.

Un cahier didactique de sept pages reprend les thèmes : l'invasion, les massacres, l'armée française, la médecine, Tamines, l'avance britannique, les passeurs et la vie sous l'occupation.

Une belle réalisation, très originale, le but n'étant pas de raconter la « grande histoire » mais de montrer comment la « petite

histoire » peut s'insérer dans la « grande ».

C'est parfaitement réussi.

Jacques WYNANTS

GHISLAIN (Pascale, coord.), *Traces et mémoires, Guide illustré*, La Roche-en-Ardenne, Fédération touristique du Luxembourg belge, 2014, 200 p. et une carte, gratuit.

Après un bref aperçu de la guerre 14-18, l'ouvrage richement illustré présente les très nombreux lieux de mémoire de la province de Luxembourg : les monuments, croix, cimetières et mausolées bien sûr mais aussi plus surprenant un poteau Michelin rescapé du guide Michelin des champs de bataille (1917), des traces de fosses communes, des vitraux, des inscriptions gravées par les soldats, des plaques de rue, des voies ferrées... Des textes courts permettent de contextualiser et se rendre sur les sites. Quelques souvenirs à nos frontières entre Longwy et Sedan sont également présentés.

L'ouvrage est aussi disponible en téléchargement : <http://www.ftlb.be/pdf/WAR14-18.pdf>

Guy DE GROULART

## Excursion de printemps

L'excursion de printemps de la Société royale des Archives verviétoises vous emmènera le samedi 31 mai 2014 visiter notre région. En effet elle vous propose une visite en trois temps de la ville de Theux :

10 h. 15 Rendez-vous au château de Franchimont pour une visite guidée par Willy Klinger ;

12 h. Dîner au château (filet de sole aux poireaux, la fricassée de dinde, la crème brûlée) ;

14 h. Visite guidée des principaux monuments historiques de la ville sous la houlette de Paul Bertholet.

Fin de la visite vers 16h30.

Chaque visiteur se rendra par ses propres moyens au lieu de rendez-vous. Le prix comprend la visite guidée du château et son entrée, le repas de midi sans les boissons.

La réservation se fera exclusivement en versant sur le compte de la Société royale des Archives verviétoises pour le 24 mai 2014 au plus tard la somme de 28 € avec votre nom en communication :

IBAN : BE74 3480 1353 5507

BIC : BBRUBEBB

LOUIS BECKERS

## Cotisations

Pour l'année civile 2014 leur montant reste fixé à :

- 25 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 30 euros pour ceux des autres pays européens ;
- 35 euros pour ceux ayant leur résidence ailleurs dans le monde.

Compte de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire :

IBAN BE93 0682 4715 0367,  
BIC GKCCBEBB

*Ont participé à ce bulletin :*

Jacques Wynants

Alex. Doms

Louis Beckers

*Réalisation :*

Guy de Groulart

*Pour contacter la société :*

SVAH.Contact@gmail.com

*ou par courrier :*

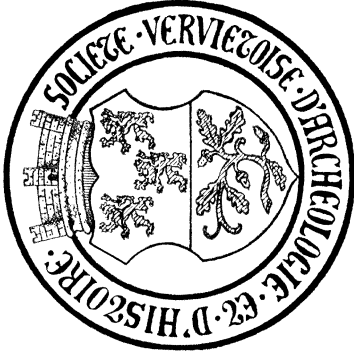
rue F. Spineux 9

4130 Esneux

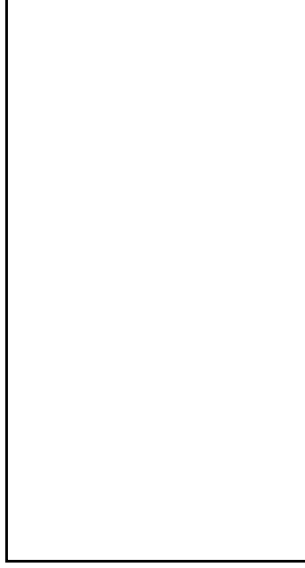
*Sites internet :*

www.svah.be

www.facebook.com/svah1



BELGIQUE-BELGIË  
P.P.  
4130 ESNEUX  
9/2161  
P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE  
D'ARCHÉOLOGIE ET  
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart  
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL  
Avril-Juin 2014